la cgt métallurgie

20 | 24 NOVEMBRE 2017

DIJON

PALAIS DES CONGRÈS

Bilan d'activité

41e congrès

2017_Bilan_Activite.indd 1 20/07/2017 10:10:03

PRÉAMBULE

Les trois ans qui viennent de s'écouler depuis notre 40e congrès au Mans ont vu s'appliquer, souvent au forceps, un grand nombre de mesures gouvernementales agressives, clairement dirigées contre les intérêts des salariés et de leurs représentants CGT dans les entreprises.

La lutte massive des salariés contre la loi dite « *Travail* » est sans conteste un marqueur fort de cette période. Elle a démontré la volonté des salariés de prendre leurs affaires en main, et le passage en force du texte a été l'aveu d'un gouvernement en difficulté.

Le démarrage des négociations avec l'UIMM pour une Convention Collective Nationale de la Métallurgie est à mettre en lien direct avec ce mouvement de masse, puisqu'il s'agit pour nous, depuis septembre 2016, de contrer la volonté patronale de graver dans le marbre cette loi injuste et partisane.

Le résultat des élections présidentielles de mai 2017 porte un message clair. Maintenant, ce sont les luttes organisées qui permettront de mener l'offensive contre la volonté de régression sociale clairement affichée.

C'est dans le contexte de cette période agitée que nous avons à nous pencher maintenant sur les actions menées durant ces trois dernières années par la FTM-CGT.

C'est à chacune et chacun des syndiqués que revient la tâche de réfléchir sur le déroulement de ce mandat, et de débattre dans les syndicats de nos actions à venir, afin de donner un mandat clair aux délégués au congrès. C'est à chacune et chacun de pointer nos forces, mais aussi nos insuffisances, pour organiser le rapport de forces dont nous avons besoin.

2017_Bilan_Activite.indd 2 20/07/2017 10:10:05

Le 40e congrès avait fixé 5 engagements :

- Poursuivre le travail interfédéral sur les enjeux liés au développement industriel au niveau local, national, européen et mondial ;
- Franchir une étape dans cette démarche de coopération dans les territoires, pour rendre toute sa place à l'industrie dans la création et la répartition des richesses ;
- Poursuivre et amplifier la construction de propositions de Conventions Collectives Régionales avec les syndiqués dans le but d'obtenir avec la mobilisation des salariés une Convention Collective Nationale ;
- Maintenir la progression annuelle du nombre de syndiqués, en améliorant de partout notre qualité de vie syndicale, notamment en consacrant au moins 50 % de notre temps CGT à cet objectif. Il est nécessaire également de franchir une étape dans la syndicalisation des Ingénieurs, Cadres et Techniciens, pour porter plus et mieux leurs revendications et être la CGT de tous ;
- Poursuivre et amplifier la campagne CGT sur le coût du capital, pour proposer aux salariés des alternatives à son dépassement et réorienter les richesses créées par le travail en direction des salariés, de l'investissement dans l'appareil productif et des emplois.

Ces 5 engagements ont été le fruit de débats riches et sans langue de bois dans notre congrès du Mans en 2014, dans un esprit combatif et fraternel.

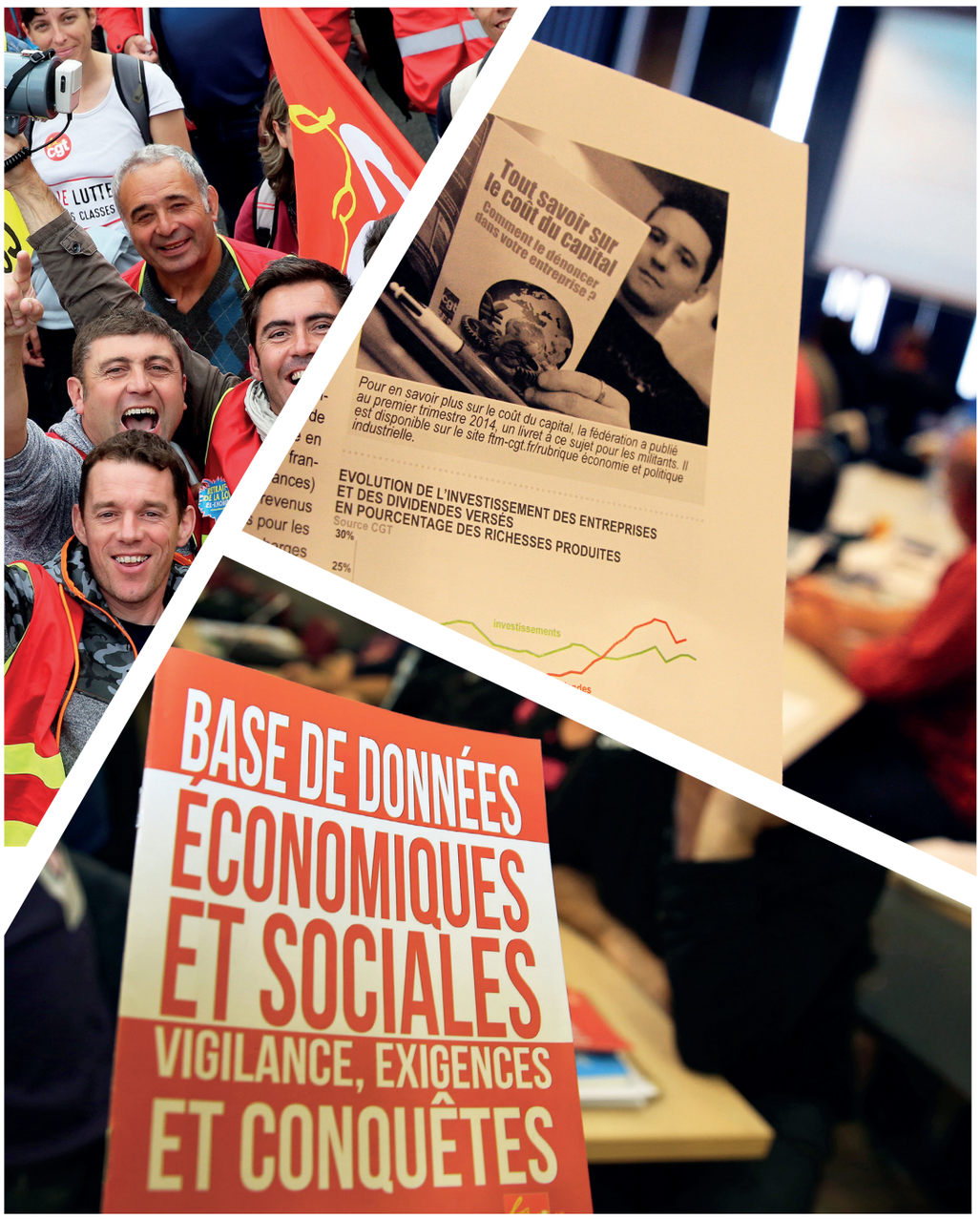

2017_Bilan_Activite.indd 3 20/07/2017 10:10:13

S'ARMER POUR COMBATTRE LES RÉGRESSIONS SOCIALES

De la loi Rebsamen à la loi Travail

A la suite de la Loi de Sécurisation de l'Emploi de janvier 2013, plusieurs évolutions législatives ont marqué cette mandature. Ces lois attaquent le modèle social français et restructurent le dialogue social au profit des entreprises et de la course au moins-disant social en réduisant la capacité d'intervention des salariés et de leurs représentants.

L'ensemble de ces lois a fait l'objet d'analyses, de productions, d'argumentaires fédéraux ainsi que d'animations de journées d'étude. Pour les lois Rebsamen / Macron / El Khomri, divers supports explicatifs, sous forme de notes, ont été diffusés pour aider les syndiqués à maitriser les projets législatifs. En appui, des journées d'étude en territoires et au niveau national ont été proposées et des supports et argumentaires ont été élaborés pour impulser la mobilisation (fiches, tracts, déclarations...).

En parallèle, la Fédération a été sollicitée par les syndicats au sujet des négociations d'accords de compétitivité et de la retranscription de ces lois dans les entreprises. Elle a aussi apporté une aide concrète dans les batailles pour préserver l'emploi et développer l'industrie au travers de l'activité économique des comités d'entreprises.

Poursuite de la campagne sur coût du capital

Après l'édition d'un livret diffusé à plus de 10 000 exemplaires et suite au congrès du Mans, plusieurs dizaines de journées d'étude ont été organisées dans les territoires, lors d'assises fédérales ou lors de coordinations syndicales. Ce qui a permis d'échanger avec plus de 2 500 camarades pour les aider à maîtriser les enjeux du coût du capital.

Ainsi, les syndicats se sont emparés de cette question dans leur entreprise avec la diffusion de tracts spécifiques et la multiplication des questions des élus des comités d'entreprise intégrant la demande de la mesure de ce coût dans la rédaction du cahier des charges pour leurs expertises.

Si la campagne a connu un développement fort, sa continuité marque le pas notamment à cause de l'impact de nombreux autres sujets revendicatifs qui sont venus se superposer sur cette campagne. Néanmoins, l'enjeu du coût du capital est à présent intégré dans le contenu de plusieurs formations syndicales, stage ECO-CE et DSC notamment.

Au niveau de la branche, une réunion paritaire sur le dialogue économique a également traité de ce thème avec, pour la première fois, l'intervention d'un économiste proche de la CGT. La dynamique créée par l'appropriation de cette campagne a également permis de développer un travail fédéral sur les aides publiques aux entreprises, notamment au travers de l'utilisation du CICE dans les entreprises et dans la branche.

D'autre part, la Fédération a mis à disposition des syndicats un dossier intitulé « *Stop aux paradis fiscaux* » permettant d'expliquer les pratiques d'évasion et fraudes fiscales. Enfin, en lien avec la réponse aux interpellations des syndicats, sur l'analyse de leur situation économique et la construction de projets alternatifs, un travail spécifique a été réalisé à destination des administrateurs salariés. Cette campagne nationale de la CGT pour dénoncer le coût du capital participe activement à gagner la bataille des idées.

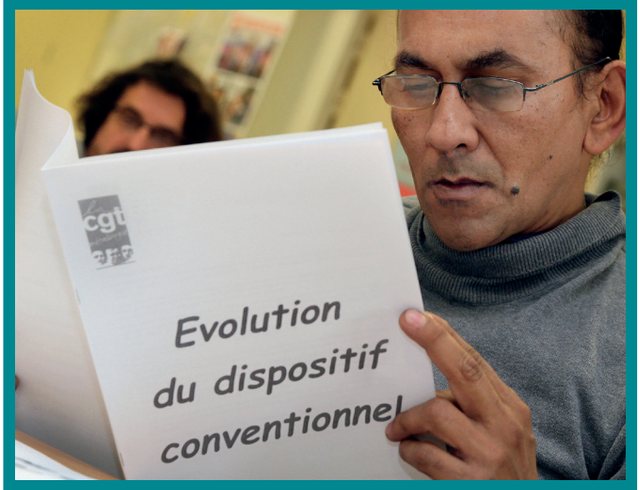

QUELQUES CHIFFRES

76 CONVENTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES

1 CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES INGÉNIEURS ET CADRES ET DE LA SIDÉRURGIE

54 ACCORDS NATIONAUX

25 AVENANTS

2017_Bilan_Activite.indd 4 20/07/2017 10:10:17

L'enjeu du développement d'une industrie pour répondre aux besoins des populations

Lors de notre 40e congrès, nous avions mis en tête de nos priorités la défense de l'emploi industriel. Malgré les promesses de 2012 du gouvernement Hollande, avec la mise en place d'un ministère dit *« du redressement productif »,* force est de constater cinq ans plus tard que l'hécatombe continue. La communication de l'Etat, autour de la notion d'industrie du futur, masque les dégâts de la financiarisation de notre industrie. Pourtant l'enjeu est de maintenir une industrie forte au centre de notre économie.

Notre Fédération n'a pas ménagé ses efforts, depuis le 40e, pour partager cet enjeu et favoriser une mobilisation nationale. En octobre 2014, nous avons édité un dossier *« Industrie »* portant notre réflexion et nos propositions afin de sensibiliser et armer les militants. Celui-ci a été diffusé à plus de 12 000 exemplaires.

De plus, le travail de convergence avec les autres fédérations CGT s'est notamment matérialisé par un fascicule en 2015, intitulé *« Industrie, Energie, Transport »* ainsi qu'une journée d'étude, le 14 mars 2016 à Montreuil, pour partager les enjeux et pistes de travail avec la Confédération. La Fédération a également participé activement à l'organisation des assises sur la filière nucléaire, en lien avec la FNME-CGT avec plusieurs initiatives en région. La lutte pour le maintien du site Alstom de Belfort a encouragé le travail commun sur la filière ferroviaire avec l'IUT et les cheminots.

Tout ce travail interfédéral, dans lequel notre Fédération a joué un rôle important, a permis de faire grandir l'idée d'une campagne de fond de la CGT sur la ré-industrialisation, en convergence avec les services publics (décision confédérale prise en Novembre 2015). Cette décision confédérale a été marquée par l'organisation des assises de l'industrie à la Cité des Sciences et de l'Industrie, le 22 février 2017, auxquelles de nombreux syndicats de la métallurgie ont participé. Pour initier notre printemps de l'industrie, cette rencontre a été prolongée par une mobilisation nationale avec les salariés, le 21 mars, et des initiatives en territoires.

De nombreuses autres initiatives nationales ou en territoires ont ponctué l'engagement fédéral pour le développement de l'industrie. Les syndicats des filières automobile, du spatiale et des

LA FÉDÉRATION ASSUME SA PLACE DE PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE DANS LA BRANCHE EN FORMULANT DES PROPOSITIONS NOVATRICES...

services de l'automobile se sont réunis lors d'assises thématiques. Des projets alternatifs ont été portés dans l'aéronautique, autour d'Airbus et Latécoère. En Rhône-Alpes, des initiatives ont été impulsées autour de l'activité de la filière cars et bus, celle du froid, ou de l'électronique. Enfin, avec son collectif naval, la FTM-CGT a décidé d'une campagne nationale pour l'emploi en liaison avec le besoin en formation professionnelle. Dans ce cadre, la Fédération porte, d'une part, le projet d'une école des métiers de la mer à proximité du chantier naval de réparation de Marseille et d'autre part, la construction d'un nouveau chantier naval à Cherbourg.

Concernant la mutation de notre industrie (numérisation), la Fédération a organisé plusieurs journées d'étude sur le sujet, en invitant des personnes extérieures à la CGT (chercheur, philosophe, sociologue). Ce travail collectif nous permet de nous réapproprier et de développer notre réflexion sur ce sujet afin d'armer les militants malgré une certaine crainte des syndicats pour aborder cette question. Il ne s'agit pas de nous laisser enfermer dans un débat opposant vieille et nouvelle industrie, mais de faire prendre conscience des enjeux de mutations technologiques et des questions environnementales dans nos propositions pour permettre de fortifier les filières traditionnelles.

Notre ambition au 40e congrès était de dépasser une posture uniquement défensive dans notre démarche revendicative. Le développement d'alternatives et de projets industriels concrets, portés dans nos groupes et filières, avec l'appui de la Fédération, nous aura placés ces derniers mois sur une démarche plus offensive autour de laquelle il reste à consolider, évidemment, la mobilisation des salariés et des populations des bassins d'emplois. C'est dans ce sens que nous n'avons de cesse de marier la question d'une industrie forte avec des droits collectifs de haut niveau, au service des conditions de travail et de l'attractivité des branches qui composent la métallurgie.

UNE ACTION SYNDICALE POUR CHANGER LA VIE DES SALARIÉS

Faire grandir le projet de Convention Collective Nationale avec des garanties sociales de haut niveau

En 2013, l'UIMM a ouvert des discussions avec les organisations syndicales pour mener une réflexion sur une possible négociation de l'ensemble du dispositif conventionnel métallurgique, à savoir les 76 conventions collectives territoriales, la Convention collective nationale des ingénieurs et cadres, celle de la sidérurgie, ainsi que les 54 accords nationaux, 25 avenants et une déclaration.

La CGT s'est saisie de ces échanges considérant qu'ils pourraient amorcer une possible négociation d'une

2017_Bilan_Activite.indd 5 20/07/2017 10:10:19

Convention Collective Nationale (CCN) couvrant l'ensemble des travailleurs de la métallurgie. En effet, la revendication d'une CCN rassemblant l'ensemble des salariés des différentes filières et industries composant la métallurgie ne date pas d'hier. Cette persévérance reflète une conviction, celle de la nécessaire unité des travailleurs, en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Ainsi, le Conseil National d'avril 2015, a décidé d'engager une campagne pour la revendication portée depuis de nombreuses années d'une Convention Collective Nationale (CCN) pour tous les métallos, avec un statut unique de l'ou-

> « Nous avons l'ambition de travailler collectivement avec nos militants tous les thèmes et d'être force de propositions sur tous les sujets. »

vrier à l'ingénieur et cadre et un haut niveau social, donnant de l'attractivité à nos métiers et répondant aux besoins des salariés. Pour la CGT, le fil rouge de cette Convention Collective Nationale s'appuie sur le maintien de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Dans le même temps, l'UIMM est passée à la mise en œuvre des premières négociations pour un nouveau dispositif conventionnel, en remplacement de l'existant. En parallèle de cette volonté d'ouvrir une négociation nationale, le patronat de la métallurgie a joué sur un autre tableau, celui des pouvoirs publics. L'objectif étant d'obtenir les assouplissements nécessaires du droit du travail, pour mener à bien leur projet, qui s'est matérialisé par la loi El Khomri. Ainsi, leur projet de Convention Collective Nationale s'inscrit dans la remise en cause totale de la hiérarchie des normes, telle qu'obtenue par la loi Travail (avec l'assentiment de certains syndicats).

Les intentions de l'UIMM sont simples. Il s'agit de réduire les droits conventionnels de centaines de milliers de salariés de la métallurgie et d'obtenir un cadre juridique qui permette de gagner toujours plus de rentabilité pour les employeurs. L'UIMM souhaite également sécuriser juridiquement les employeurs en rationalisant l'ensemble des accords de la branche, avec pour finalité une flexibilité grandissante du travail. Les négociations se sont ouvertes en septembre 2016 et nous sommes aujourd'hui entrés dans le dur sur le thème de l'architecture conventionnelle de la branche, sa gouvernance et les classifications.

La Fédération assume sa place de première organisation syndicale dans la branche en formulant des propositions novatrices notamment sur les classifications par l'élaboration d'une grille à double entrée reconnaissant à la fois les diplômes et l'expérience acquise.

En parallèle de cette négociation de branche, s'est tenue une négociation sur l'emploi. La FTM-CGT a rappelé les véritables enjeux en matière d'emploi et de développement industriel et a formulé des propositions concrètes au plus près des besoins des salariés, des territoires, des filières. La CGT a d'ailleurs rédigé un projet d'accord complet en ce sens. Nous avons l'ambition de travailler collectivement avec nos militants tous les thèmes et d'être force de propositions sur tous les sujets. La limite d'une fin des négociations sur tous les sujets à décembre 2017 ne sera pas tenue, au vu de l'ampleur

QUELQUES CHIFFRES

60 JOURNÉES D'ÉTUDE POUR INFORMER ET FORMER

3 500 MILITANTS RASSEMBLÉS

12 JOURNÉES D'ÉTUDES NATIONALES ET DÉCENTRALISÉES

500 CAMARADES RÉUNIS DANS LES TERRITOIRES

2017_Bilan_Activite.indd 6 20/07/2017 10:10:24

de la tâche à réaliser. Nous sommes dans une négociation historique, pour le devenir des garanties collectives des salariés de la branche. Pour mener à bien ces négociations et obtenir des avancées sociales notables pour les salariés, un dispositif spécifique a été créé.

La Fédération propose aux syndicats une information en continu des négociations avec l'envoi par mail d'un compte rendu de chaque rencontre avec « *L'écho des négos* ». Afin d'aider les camarades à s'emparer des enjeux de la négociation, la fédération a proposé divers supports écrits (un kit militant regroupant notamment un dossier sur le meilleur des conventions collectives territoriales, un livret expliquant le projet de convention collective nationale de la fédération et différents tracts dont les deux derniers sur les classifications ont été très largement diffusés dans les entreprises). Dans le même temps, une soixantaine de journées d'étude ont été organisées pour informer et former les syndicats et salariés ; celles-ci ont rassemblé plus de 3 500 militants.

Pour peser dans le rapport de forces qui nous oppose à l'UIMM, trois semaines d'actions et d'initiatives revendicatives ont été organisées dans les territoires sous l'impulsion de la FTM-CGT au cours du mandat. Ces initiatives et mobilisations permettent d'alerter les salariés sur les tentatives de casse du droit conventionnel dans notre branche et de mettre en perspective nos propositions revendicatives. C'est un point d'appui pour les camarades qui participent aux négociations.

Il n'en demeure pas moins, que la prise en compte de ces journées d'actions est encore très inégale d'un département ou d'un groupe à l'autre. L'ancrage revendicatif des mobilisations nationales, dans l'entreprise, à partir des préoccupations quotidiennes des salariés, peine également à se développer. L'articulation entre les enjeux nationaux et locaux reste un moyen essentiel pour élever le rapport de forces.

Santé au travail

Une douzaine de journées d'étude nationales et décentralisées dans les territoires ou groupes ont permis de réunir plus de 500 camarades sur les thèmes de la pénibilité, la santé et sécurité au travail, l'inaptitude, etc. Ces journées d'étude sont le moyen d'informer les militants, en particulier les mandatés CGT dans ces domaines, sur les évolutions des dispositions légales et/ou conventionnelles en matière de santé et sécurité au travail, d'échanger sur la mise en œuvre des nouvelles organisations du travail par le patronat et leurs conséquences sur la santé des salariés. Enfin, ces journées permettent de débattre de nos pratiques syndicales dans les entreprises pour améliorer les conditions de travail et la santé des travailleurs, de dégager une stratégie pour permettre aux syndicats de plus et mieux traiter ces domaines, de rendre le CHSCT outil revendicatif au service de l'action syndicale.

LA FÉDÉRATION RÉDIGE ACTUELLEMENT UN LIVRET SUR LA FORMATION EN DIRECTION DES SYNDICATS POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

La démarche fédérale et notre savoir-faire nous ont conduits aussi à organiser et diriger 5 jours de travaux sur le droit comparé « *santé et sécurité au travail* », à Dakar au Sénégal, avec nos camarades de l'UTS.

Enfin, plusieurs brochures ont été produites au cours du mandat :

- Mise à jour du guide *Accidents du travail, trajet, maladie professionnelle ;*
- 4 pages « *Réforme de la médecine du travail/inaptitude* » ;
- Dossier « *Journée d'étude des mandatés CGT métallurgie en santé au travail* » ;
- Annuaire des mandatés CGT métallurgie en santé au travail ;
- Travaux engagés autour des nanomatériaux ;
- Travaux engagés avec des associations de victimes de l'amiante sur la reconnaissance des maladies professionnelles.

Egalité professionnelle

La Fédération s'inscrit chaque année dans la journée internationale des droits des femmes le 8 mars avec des expressions fédérales spécifiques. Une journée d'étude a été organisée le 11 juillet 2017 en coopération avec le collectif femmes-mixité confédérale. De plus, le collectif femmes-mixité de la Fédération a tenu différentes initiatives dans les territoires.

Une formation professionnelle qualifiante

La CGT n'a pas été signataire de l'accord de branche de novembre 2014 sur la formation professionnelle, largement inspiré de l'ANI de décembre 2013. En effet, l'accord de branche favorise les certifications professionnelles au détriment des diplômes de l'Education nationale, le DIF et ses dispositions particulières dans les branches ayant disparu et la politique d'opacité de l'UIMM, ses désengagements du financement de la formation,... ont conduit la Fédération à ne pas signer cet accord après consultation des syndicats.

La FTM-CGT rédige actuellement un livret sur la formation en direction des syndicats pour faire connaître le fonctionnement de la formation professionnelle. Le collectif organisera, dans toutes les régions, des journées

2017_Bilan_Activite.indd 7 20/07/2017 10:10:27

d'étude, trois d'entre elles se sont déjà tenues. Actuellement, il apporte son concours aux syndicats du port de Marseille pour la création d'une école des métiers de la mer à proximité des entreprises.

Le collectif propose que les besoins en formation professionnelle ne soient pas discutés seulement dans les entreprises lors des périodes de consultation des CE, de manière à ce qu'elle le soit plus régulièrement avec les salariés. Il est temps de se réapproprier cet outil permettant le développement de soi au sein de l'entreprise.

Le rôle des CE pour faire vivre le Droit aux vacances, à la culture et aux loisirs

La politique culturelle en direction des CE est animée par une démarche volontariste et basée sur nos repères revendicatifs. C'est dans ce sens que la FTM-CGT a travaillé sur le droit aux vacances de qualité pour tous, mais aussi au développement, au partage et à l'accès à la culture pour tous. Par culture, nous entendons celle qui est accessible au travail mais également celle qui concerne les œuvres du patrimoine, la création artistique et scientifique. Tous ces volets de la culture, aussi diversifiés soient-ils, font partie intégrante des conditions essentielles à la réalisation d'une véritable démocratie culturelle, qui participe à l'émancipation des citoyens et au renforcement de la cohésion sociale. C'est un axe de construction revendicative essentiel, un enjeu de mobilisation qui guide nos actions.

Depuis la mise en place du collectif fédéral en direction des CE, des dizaines d'élus ont été rencontrés parmi plus de 70 comités d'entreprises par le biais de journées d'étude décentralisées, tenues dans nos différents villages vacances.

Le 23 novembre 2016 plus de 120 camarades de la métallurgie ont assisté à une journée sur les activités sociales et culturelles en direction des CE, organisée par la FTM-CGT. Lors de cette journée, nous avons notamment débattu des initiatives en territoires pour la mutualisation des moyens. Une page comité d'entreprise sur notre site internet a été créée en direction des élus sur ces questions spécifiques.

FAIRE GRANDIR LA BATAILLE DES IDÉES

La formation syndicale

Voici plusieurs mandats que la Fédération a décidé de traduire dans ses actes, sa volonté de faire une priorité de la formation syndicale en proposant aux camarades une organisation et une formation qui leur permette d'être auteurs, acteurs et décideurs.

Notre formation syndicale est un pilier de notre qualité de vie syndicale, parce que s'il est essentiel de faire des adhésions, encore faut-il être capable de les conserver. Pour faire suite aux assises nationales de la formation syndicale de juin 2013, des assises régionales ont eu lieu à Arles en juin 2015, et à Lorient en mars 2016.

Dès le début de ce mandat, la loi de mars 2014 sur la Formation professionnelle a profondément modifié la prise en charge des salaires en formation syndicale. Alors que l'année 2015 aurait dû voir la mise en œuvre de cette réforme, les retards importants (un an !) de la publication des décrets, ainsi que la mauvaise volonté manifeste du patronat, ont lourdement entravé le départ des camarades en formation.

2015 fut donc une année difficile dans toute l'organisa-

> Depuis la mise en place du collectif fédéral en direction des CE, des dizaines d'élus ont été rencontrés parmi plus de 70 comités d'entreprises par le biais de journées d'étude décentralisées, tenues dans nos différents villages vacances.

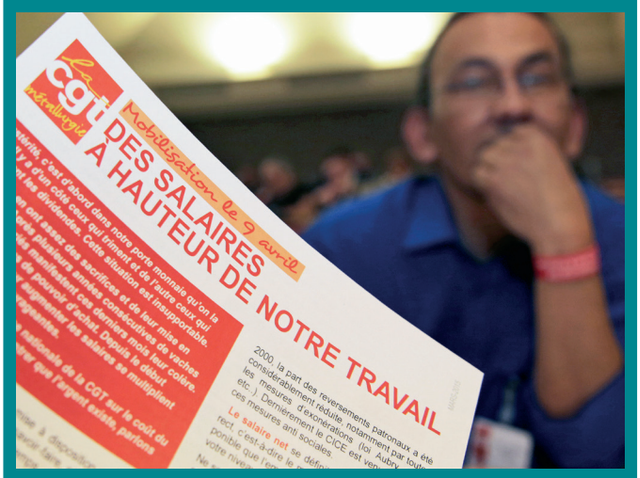

2017_Bilan_Activite.indd 8 20/07/2017 10:10:32

tion pour cette activité, et « *les affaires* » ont pu reprendre plus sereinement en 2016, après la publication du décret du 30 décembre 2015.

De ce fait, à l'égal de toutes nos organisations, de nombreuses formations fédérales ont dû être annulées faute de participants. C'est pour éviter ces annulations que le plan de formation 2016 a été allégé, en attendant que nous retrouvions notre rythme et que nous parvenions à l'amplifier.

La Fédération a publié un livret « *Guide du Militant - Formation syndicale* », décodant précisément les pourquoi et comment de la procédure à suivre pour une formation syndicale. Celle-ci présente une lourdeur administrative incontestable, mais elle permet la subrogation totale du salaire par l'employeur, ce qui était une revendication majeure de la CGT.

Malgré la densité de l'actualité, plusieurs formations décentralisées ont été réalisées, par exemple Direction syndicale à Toulouse, ou encore à Brest.

Dès la première réunion de la Direction fédérale en 2014, une formation de 2 jours a été proposée aux camarades nouvellement élus, pour aider à la connaissance de la Fédération et du rôle du dirigeant fédéral, et ainsi leur permettre de prendre rapidement leurs marques pour le mandat.

La formation des titulaires des comités d'entreprise a été entièrement refondue, mettant résolument l'accent sur le lien fort entre le CE et l'activité syndicale. Cette nouvelle formation, à jour des derniers textes légaux, a été expérimentée avec succès à Brives la Gaillarde, puis à Courcelles et à Strasbourg.

La formation des élus du CHSCT bénéficie de financements différents, qui n'ont pas changé. La formation fédérale est reconnue pour sa qualité. Grâce à l'enthousiasme et à l'investissement des camarades du collectif, et malgré la modification quasi permanente des textes légaux, elle a pu être démultipliée dans les territoires, en lien avec les structures locales.

Depuis plusieurs années, la FTM-CGT propose une formation syndicale pour les DSC, au moins 2 fois par an, au niveau national mais aussi décentralisée dans les régions. Elle met également à leur disposition un livret pour mieux appréhender leur rôle d'animation de la CGT dans un groupe. La charte des élus et mandatés CGT, reste un cadre précis pour l'activité des militants et les syndicats.

La casse des droits syndicaux, conjuguée à la casse industrielle, ont provoqué de grandes difficultés de disponibilité pour les camarades du collectif fédéral. La conséquence en est que plusieurs chantiers de construction de nouvelles formations (par exemple Accueil, Trésoriers de Syndicats, Qualité de Vie Syndicale…) sont lourdement retardés, faute de camarades volontaires et disponibles.

La priorité de l'activité est la formation et le recrutement de camarades formateurs, et dans cet objectif, de maintenir et renforcer la formation de formateurs fédéraux.

Faire vivre l'engagement pour la paix et la fraternité

La paix et la fraternité font partie des fondements de la CGT, et il ne s'agit pas que de mots inscrits dans nos statuts. Nous les portons dans la réalité de notre militantisme.

C'est ainsi que, tant la confédération que notre fédération, nous avons édité des brochures pour débattre et argumenter sur les thèses mensongères et mortifères du parti de la haine, du racisme et de la régression sociale.

L'histoire nous a aussi rapidement enseigné que la paix est une condition *sine qua non* du progrès social et de toute l'humanité. C'est pourquoi nous avons aussi soutenu toutes les initiatives pour le désarmement et la paix.

Ce thème a d'ailleurs fait l'objet du dossier de notre mensuel de la métallurgie de juin 2017. Nous avons également consacré un Comité exécutif fédéral (CEF) élargi sur ce sujet.

L'HISTOIRE NOUS A AUSSI RAPIDEMENT ENSEIGNÉ QUE LA PAIX EST UNE CONDITION SINE QUA NON DU PROGRÈS SOCIAL ET DE TOUTE L'HUMANITÉ. C'EST POURQUOI NOUS AVONS AUSSI SOUTENU TOUTES LES INITIATIVES POUR LE DÉSARMEMENT ET LA PAIX.

La solidarité et la coopération internationales pour développer les luttes

La crise économique de 2008 a engendré des attaques sans précédent des droits des travailleurs, la suppression des protections collectives et individuelles, la précarisation, flexibilisation, baisse des rémunérations, et des attaques au syndicalisme. Dans le même temps, de nombreuses luttes se sont développées sur l'ensemble de la planète comme celles menées en France contre la Loi travail ou la conquête pour les salariés américain avec le « fight for 15$ ».

C'est dans ce contexte international et européen que se sont déroulés les congrès d'IndustriAll Europe et celui d'IndustriAll Global. La FTM-CGT, avec les autres Fédérations Cgt affiliées à ces 2 organisations, a réalisé un travail conséquent dans la préparation des congrès, sur les statuts et sur les documents d'orientation, ce qui a permis d'améliorer qualitativement le fonctionnement des instances, la prise de décisions et le contenu du travail à réaliser.

Face à la crise, nous pensons né-

2017_Bilan_Activite.indd 9 20/07/2017 10:10:33

cessaire de travailler des propositions novatrices, au niveau économique et social, tout en prenant les décisions les plus adéquates pour les faire aboutir.

Ces deux congrès ont permis à des camarades issus d'organisations syndicales très proches de la CGT, telles que la CNM-CUT du Brésil, la FGTB de Belgique, les CCOO Industria d'Espagne, de prendre des responsabilités dans les secrétariats d'IndustriAll Europe et Global. L'ensemble de ce travail a été possible grâce notamment aux nombreuses rencontres qui ont jalonné ce mandat fédéral, entre la FTM-CGT et des dizaines d'organisations syndicales sur tous les continents.

> « La création de réseaux syndicaux dans les multinationales, la négociation d'accords cadres mondiaux, le soutien aux élus des CE Européens sont autant de moyens à développer pour favoriser les échanges entre les organisations syndicales sur la planète et créer les convergences de luttes. »

En effet, l'activité europe/internationale de la FTM-CGT pour ce mandat a beaucoup été consacrée aux nombreuses rencontres de syndicats dans le monde qui partagent nos constats sur les raisons de la crise, nos propositions revendicatives comme des alternatives aux systèmes libéraux et notre volonté d'élever le rapport de force.

Nous souhaitons rendre ce travail encore plus lisible pour les syndicats et pour l'ensemble des salariés. Il s'agirait par exemple de prolonger dans les groupes de la métallurgie les rencontres et réflexions avec les organisations syndicales avec lesquelles nous partageons les constants et la volonté d'agir.

Ces rencontres ont permis de consolider deux groupes de réflexion, l'un au niveau européen et l'autre au niveau monde et ont été complétées par la participation de plusieurs dizaines de camarades de la FTM-CGT et de ses syndicats aux différents Comités Politiques d'Industriall Europe et Global, qui servent de relais à nos propositions, que ce soit en matière d'emploi dans l'industrie ou de garanties collectives de haut niveau. Cela permet également de renforcer ou créer des convergences de luttes dans les entreprises de la métallurgie dont la plupart sont des multinationales ayant des activités partout dans le monde.

La création de réseaux syndicaux dans les multinationales, la négociation d'Accords Cadres Mondiaux, le soutien aux élus des CE Européens sont autant de moyens à développer pour favoriser les échanges entre les organisations syndicales sur la planète et créer les convergences de luttes.

Naturellement nous continuons à œuvrer pour que IndustriAll Europe et Global continuent à porter, haut et fort, les revendications des travailleurs que ce soit en terme de

QUELQUES CHIFFRES

12 JOURNÉES D'ÉTUDE NATIONALES ET DÉCENTRALISÉES

500 CAMARADES RÉUNIS

41 CONGRÈS

5 JOURS DE TRAVAUX SUR LE DROIT COMPARÉ À DAKAR

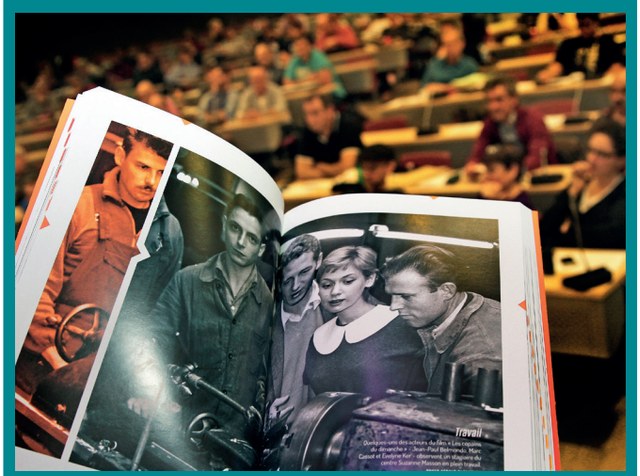

2017_Bilan_Activite.indd 10 20/07/2017 10:10:39

réduction du temps de travail, d'augmentations des salaires, de lutte contre la précarité, d'accès pour tous à la formation professionnelle, etc.

Cela nécessite, tant au niveau européen qu'international, de poursuivre le décloisonnement des activités de la FTM-CGT, l'amélioration de l'information sur ces questions pour développer l'intégration de cette dimension et de ses outils, pour aider les syndicats, y compris par la formation syndicale.

Connaître et valoriser notre histoire

Les archives de notre fédération sont parmi les plus imposantes de la CGT : plus de 10 000 boîtes depuis la fin du XIXe siècle : plusieurs dizaines de milliers de photographies, des centaines d'ouvrages, ainsi que des milliers d'objets qui témoignent de notre histoire.

Le recrutement d'un archiviste et l'installation d'un vaste local dédié ont été deux décisions importantes de la Fédération. L'actualité se décrypte aussi sous l'éclairage historique, comme par exemple en retraçant le cheminement de la revendication de Convention collective nationale de 1919 à nos jours. De même, l'histoire des tentatives d'implantation de l'extrême droite dans le mouvement syndical depuis 1898 permet de mieux appréhender la stratégie d'entrisme du FN dans le syndicalisme.

La Fédération a multiplié ses initiatives dans ce domaine avec une rubrique « *Histoire* » dans le nouveau *Mensuel des Métallurgistes,* la nouvelle collection de brochures « *Actualités de l'histoire* », le colloque sur les métallos face à la Grande Guerre en 2014, la cérémonie en mémoire des métallos parisiens morts durant la seconde guerre mondiale en 2015, et la présence à de nombreux congrès, journées d'étude, assises fédérales…

Par ailleurs, au cours du mandat, la fédération a inauguré l'installation du tableau restauré « *La femme à la presse* » de Jean Amblard dans le patio de la CGT à Montreuil, afin de rappeler l'engagement du peintre et globalement du monde de la culture dans le mouvement syndical. Dans ce sens, fédération continue de valoriser et soutenir les réalisations sociales telles que les trois centres de rééducation professionnelle et sociale ainsi que la maternité des Bluets.

Malgré le trop faible nombre d'adhérents à l'Institut d'Histoire Sociale de la Métallurgie, la Fédération s'emploie à récupérer et préserver nos archives, tout en apportant une aide aux syndicats qui souhaitent s'emparer de ce sujet.

De nouveaux outils de communication

La communication fédérale a poursuivi son évolution nécessaire, pour valoriser au mieux les activités des syndicats et des secteurs d'activités fédéraux, et répondre davantage aux attentes des militants et des salariés. Cette collaboration active a permis par exemple, de mettre à disposition des affiches « *syndicalisation* » en lien avec des questions d'actualité sous forme de bandes dessinées. Elle a permis également de travailler de nouveaux supports dans le cadre de la bataille pour une Convention Collective Nationale, et le suivi des négociations avec l'UIMM. D'autres supports ont été proposés aux syndicats pour appuyer la bataille contre la loi Travail. Et de manière plus générale, nombre de livrets et dossiers ont été publiés et largement diffusés dans les syndicats et les USTM.

Le secteur communication a engagé plusieurs grands chantiers. A partir d'un travail de consultation et de réflexion des syndicats, la version hebdomadaire du « *Courrier Fédéral* » a pris sa retraite après 50 ans de bons et loyaux services, pour céder la place à une nouvelle formule, le « *Mensuel des Métallurgistes* » en couleur, pour aborder des questions de fond et dont la ligne éditoriale est définie de manière transversale par un comité de rédaction inter-secteurs.

Le site internet fédéral s'est lui aussi modernisé, pour s'adapter aux nouvelles techniques et aux nouvelles utilisations avec un moteur de recherche plus efficace, un classement des publications par type et par date, et un lien direct avec la chaîne d'actualités vidéo. Un accès réservé aux militants a été créé afin d'accéder aux informations sur la vie syndicale, aux tracts… ainsi qu'un lien qui permet désormais aux syndicats de partager leurs luttes.

LA FÉDÉRATION A MULTIPLIÉ SES INITIATIVES DANS CE DOMAINE AVEC UNE RUBRIQUE *« HISTOIRE »* DANS LE NOUVEAU MENSUEL DES MÉTALLURGISTES, LA NOUVELLE COLLECTION DE BROCHURES *« ACTUALITÉS DE L'HISTOIRE »*…

L'actualité fédérale a, elle aussi, été complètement repensée, afin de proposer des contenus thématiques.

L'activité fédérale « *Communication* » se veut un outil transversal, au service des syndicats et de l'ensemble des composantes de la Fédération. Cette activité a entamé une transformation qui se poursuivra durant le prochain mandat.

AFFIRMER LA DÉMARCHE CGT POUR LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Donner du poids à la CGT

La loi de 2008 sur la représentativité des organisations syndicales donne toute son

2017_Bilan_Activite.indd 11 20/07/2017 10:10:40

importance aux résultats des élections professionnelles dans les entreprises. Avec 28,94 % des suffrages, les résultats électoraux obtenus en avril 2017, confirment la première place de la CGT dans la branche métallurgie. Ce résultat ouvre le potentiel d'adhésions à notre syndicat. Néanmoins, il faut souligner un tassement de notre influence. Une analyse détaillée par département devrait permettre d'ajuster notre action en territoire.

Au-delà des résultats officiels du ministère qui tombent une fois tous les trois ans, la Fédération s'efforce de compiler régulièrement les résultats des entreprises. Cependant, trop de syndicats omettent de transmettre à la Fédération leurs résultats, qu'ils soient positifs pour la CGT ou non. Pourtant la diffusion des résultats, accompagnée d'une courte analyse, est un point d'appui pour analyser l'état de nos forces en temps réel, anticiper les élections futures et aider les syndicats à s'y préparer.

Le Collectif fédéral « *élections professionnelles* » construit actuellement des outils pour aider les syndicats sous forme d'un kit pour préparer une campagne électorale dans les entreprises. En parallèle, un fichier recensant, par département, toutes les entreprises (avec la présence ou non de la CGT) est en cours de finalisation.

Libertés syndicales

Le patronat, malgré des déclarations visant à promouvoir le dialogue social, pratique dans de trop nombreuses entreprises de notre branche des discriminations syndicales. Tenant compte de l'ampleur du phénomène et de la nécessité d'agir collectivement pour y mettre un terme, la fédération a créé un collectif « *Libertés syndicales* ».

Il s'agit d'abord de recenser un maximum de cas de discriminations et d'atteintes aux libertés dans la branche. Pour d'activer des appels à la solidarité, des plans de communication à destination des syndicats, USTM et autres structures ont été mis en place. Le collectif a élaboré un guide pour caractériser et prévenir les différentes formes de discriminations syndicales. Un travail expérimental avec l'USTM de Corrèze a été réalisé avec une action collective par le biais de l'organisation d'une conférence de presse dénonçant des cas d'atteinte aux libertés syndicales, conjuguée à une action d'information et de sensibilisation des employeurs sur les risques et sanctions potentielles existantes lors de pratiques discriminatoires. Une formation à destination des syndiqués est en cours d'élaboration. Enfin, la première action de groupe visant à dénoncer les discriminations syndicales a été lancée contre le groupe Safran, conjointement avec le syndicat, la Confédération et la Fédération.

En parallèle, de nombreux cas de discriminations syndicales ont été dénoncés et combattus, que ce soit par le biais de luttes, de rassemblements, de signatures de pétitions, de conférences de presse ou encore pour permettre la constitution de dossier et répondre aux procédures discriminatoires enclenchées par les employeurs.

Réunions paritaires de branche

Le champ d'activité de la Fédération regroupe plusieurs branches économiques, la métallurgie, les services de l'automobile, le machinisme agricole, le froid, la bijouterie regroupant près de 2 millions de salariés en France. La FTM-CGT en tant que première organisation syndicale dans plusieurs de ces branches a participé activement aux réunions paritaires de celles-ci.

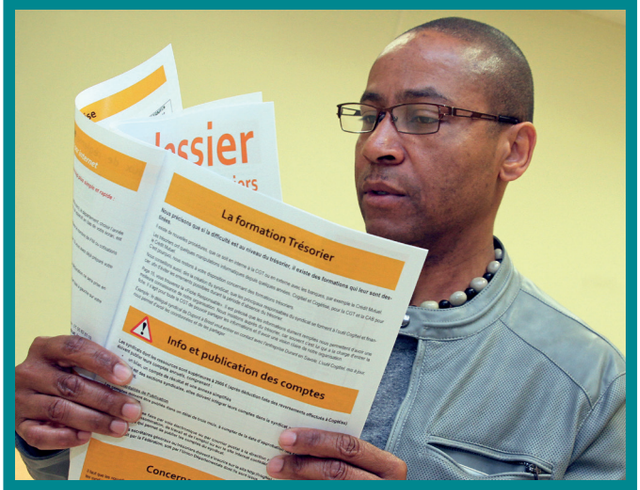

2017_Bilan_Activite.indd 12 20/07/2017 10:10:47

Celles-ci nécessitent une préparation mobilisant des ressources internes complémentaires (analyses techniques, juridiques, économiques), la rédaction de compte-rendu, de communiqués, de tracts, d'expressions de la fédération en direction des adhérents et cela plus spécifiquement dans le cadre de négociations. La participation à ces instances, le travail d'analyse des documents délivrés en commissions paritaires, l'information et la consultation des instances de la Fédération et de ses syndicats représentent une implication et un engagement conséquent de la FTM-CGT, tant d'un point de vue financier qu'humain qui se caractérise au delà de l'élaboration du suivi exhaustif des réunions paritaires et de la comptabilisation des mandatés dans ces instances.

Pour exemple, un collectif fédéral sur la protection sociale s'est constitué très récemment, afin de recenser les besoins des syndicats, pour coordonner l'activité et formuler des propositions revendicatives face à l'UIMM.

LA MISE EN MOUVEMENT DE NOTRE ORGANISATION

Organiser la qualité de vie syndicale

Conformément à nos engagements, l'amélioration de notre qualité de vie syndicale demeure une priorité. Pour faire vivre le syndicalisme d'adhérents et renforcer la démocratie dans notre organisation, la place et le rôle du syndiqué sont des éléments essentiels. Consacrer au moins 50 % de notre temps CGT à améliorer notre qualité de vie syndicale, était une de nos résolutions du 40e congrès, en 2014. S'il est difficile de quantifier le résultat dans les syndicats, nous pouvons, d'ores et déjà, affirmer que ce sujet est considéré dans ceux-ci comme une priorité pour construire le rapport de forces.

Notre engagement pour atteindre l'objectif des 1 000 assemblées générales et congrès à l'ouverture de notre 41e congrès, s'inscrit dans la résolution du 51e congrès confédéral.

Amplifier notre action en territoires

Depuis plusieurs mandats, la Fédération a décidé de renforcer son activité revendicative et sa vie syndicale en territoires, à partir des deux piliers essentiels que sont nos USTM et nos animations régionales. Ce ne sont pas moins de 69 USTM ou collectifs métaux qui permettent de tisser des convergences et des solidarités entre les métallos sur des périmètres tels que les départements, ou les bassins d'emplois. 22 animations régionales sont chargées de coordonner l'activité revendicative sur les questions de l'industrie, de l'emploi, des conventions collectives. Elles ont en charge de participer aux réunions des CPREFP (Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) par exemple. Au cours du dernier mandat, la loi NOTRe a impacté notre activité syndicale en région. Cela nous a amenés à coordonner nos activités à l'échelle de ces nouvelles régions.

La Fédération mobilise de nombreux moyens pour atteindre ses objectifs de développement de l'activité. Près de 36 camarades bénéficient de détachements fédéraux pour assumer leurs responsabilités départementales ou régionales. D'autre part, une ligne budgétaire « *Aide aux départements* » a été créée par la Fédération pour répondre aux demandes concrètes des USTM en termes d'équipements ou pour aider à la réalisation de plans de travail (campagnes de syndicalisation et/ou revendicatives).

L'effort porté par la Fédération pour densifier son réseau d'USTM et renforcer ses animations régionales a permis à l'activité fédérale de rayonner sur tous les territoires où travaillent, vivent les métallos.

Que ce soit dans les luttes contre la loi Travail, dans la bataille pour la reconquête de l'emploi industriel autour de projets revendicatifs alternatifs, pour de nouvelles garanties sociales avec une CCN, nos deux piliers en territoires ont été les lieux indispensables d'impulsion et d'animation des luttes revendicatives initiées par la Fédération.

NEUF TEMPS FORTS DE SYNDICALISATION ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX SYNDICATS EN PARALLÈLE DES JOURNÉES DE MOBILISATION, AFIN DE CONJUGUER EN PERMANENCE L'ACTION REVENDICATIVE ET LA SYNDICALISATION.

Poursuivre le renforcement

Notre renforcement est à apprécier dans une période d'accélération de la casse de l'emploi dans notre branche et d'accroissement des discriminations syndicales pour dissuader les salariés de s'organiser.

Développer le renforcement passe par un état des lieux de nos forces, le plus précis possible, notamment à travers le règlement du FNI. Un dispositif fédéral a été mis en place dans ce cadre. Il consiste à interpeller les syndicats qui sont en retard de règlement ou qui ont subi des pertes importantes afin de trouver des solutions avec eux. C'est à ce titre que le collectif fédéral Vie Syndicale a multiplié les rencontres avec les syndicats et les USTM.

Neuf temps forts de syndicalisation ont été proposés aux syndicats en parallèle des journées de mobilisation, afin de conjuguer en permanence l'ac-

2017_Bilan_Activite.indd 13 20/07/2017 10:10:49

tion revendicative et la syndicalisation. La campagne dans les TPE a été également un temps fort, avec des actions ciblées sur les salariés des services de l'automobile et les apprentis. Les résultats intéressants obtenus dans la branche attestent du travail important qui a été mené.

De nombreux syndicats s'y sont engagés. Cet investissement a été payant. Force est de constater qu'il leur a permis d'augmenter leur nombre de syndiqués, d'améliorer leur qualité de vie syndicale ou encore leurs résultats aux élections professionnelles.

Près de 16 000 adhésions ont été réalisées ces trois dernières années, dont 2 300 ingénieurs, cadres et techniciens, plus de 800 retraités pour plus de 1 500 syndicats. 270 bases nouvelles ont été créées. Notre objectif de 10 000 adhésions nouvelles depuis le lancement du congrès, reste un axe de travail important. Concernant le travail spécifique vers les retraités, les efforts doivent se poursuivre. Nous perdons encore 7 syndiqués sur 10 lors du départ en retraite. Le travail engagé depuis plusieurs années pour proposer la continuité syndicale n'est pas vain. A ce jour, les FNI UFR sont en légère augmentation, avec environ 10 500 syndiqués fin 2015.

Elargir notre action chez les ingénieurs, cadres et techniciens

L'UFICT est un outil de la Fédération pour travailler la spécificité des ingénieurs, cadres et techniciens. Son objectif est d'être utile aux syndicats pour se déployer vers ces catégories. L'enjeu est important. Les effectifs de cette catégorie de salariés sont en constante progression, et les résultats du calcul de la représentativité parus en 2016 montrent que la CGT a besoin de travailler ce sujet, pour être vraiment le syndicat de tous les salariés.

L'UFICT met à disposition des syndicats des outils pour les aider à aborder les spécificités de ces catégories (Guide de l'entretien d'évaluation du travail, le guide pratique du forfait-jours, guide salaire et qualification). Ces publications ont été complétées par un grand nombre de rencontres avec des syndicats, ainsi que l'organisation de journées d'étude thématiques sur la syndicalisation des ICT, le lean-management, la redéfinition de la loyauté des cadres dans les entreprises d'aujourd'hui, ou encore les impacts des organisations du travail sur la santé.

Des formations ont été proposées aux syndicats, que ce soient des formations d'accueil, des modules pour aider à la syndicalisation des ICT, ou la formation UFICT de cinq jours organisée au centre de formation à Courcelle ou dans les territoires.

Le 12e congrès de l'UFICT, qui s'est déroulé en décembre 2016, a acté le renouvellement de la Commission exécutive, ainsi que du secrétariat, élisant pour la première fois une camarade, en qualité de Secrétaire Générale.

Favoriser l'implication de la jeunesse

Frappés par le chômage de masse, la précarité, le déclassement, les jeunes sont parmi les premières victimes des inégalités et de la pauvreté. Cette « *génération sacrifiée* » est un enjeu pour la Fédération, et le collectif fédéral a su poursuivre son action pour amener la spécificité « Jeunes » dans les actions et les campagnes. Les jeunes sont attachés aux valeurs CGT et sont friands d'histoire. C'est dans ce cadre que le collectif s'est rendu à Oradour-sur-Glane pour les *« 120 ans de la CGT »*, afin de ne jamais oublier les horreurs causées par l'extrême droite. Il y a eu aussi la célébration du 75e anniversaire de la fusillade

2017_Bilan_Activite.indd 14 20/07/2017 10:10:55

du 21 octobre 1941. Des débats ont été organisés pour réfléchir sur l'évolution du Front National depuis sa création, notamment à Saint-Nazaire ou à Limoges.

Les assises confédérales des jeunes à Montreuil ont vu une participation active importante des jeunes métallos tant dans l'organisation que dans le déroulement de la rencontre. Dans la continuité, le collectif organise des assises des jeunes le 21 septembre 2017 pour préparer activement le 41e congrès fédéral. Dans le cadre de la campagne TPE, la fédération s'est emparée du livret « *apprentis* » afin de s'adresser aux jeunes qui sont déjà dans la vie active, sans pour autant bénéficier de tous les droits des salariés.

La lutte contre la loi Travail a vu l'émergence de nombreux jeunes métallos, comme leur participation au 51e congrès confédéral pouvait le laisser penser. Les jeunes métallos ont largement contribué à faire masse dans les cortèges partout en France, parfois en se mettant en scène munis de boulets d'esclaves. Tout un symbole…

Des visites en territoires ont permis de débattre de la place des jeunes dans l'organisation, pour renforcer les effectifs du collectif. En effet, si l'action du collectif ne faiblit pas, nous rencontrons des difficultés à renouveler ses effectifs. Etre jeune, ça ne dure pas… et la pyramide des âges dans notre branche ne facilite pas la tâche. C'est pourquoi le collectif œuvre sans relâche auprès des syndicats pour intégrer des camarades qui donneront l'impulsion.

L'action en direction des retraités

Depuis trois ans, les politiques gouvernementales et patronales n'ont eu de cesse de déréglementer le travail et d'appauvrir les retraités. La question de la solidarité permettant de mieux vivre ensemble, avec le rassemblement des retraités et des salariés actifs présente des enjeux considérables : nos revendications sur les salaires et les pensions, la protection sociale, le droit à la retraite, à l'accès aux soins, à l'emploi, au logement, aux transports…

Les retraités sont une force qui compte, et ils sont nombreux dans les manifestations et les rassemblements. Ils ne sont pas une force d'appoint, mais une force partie intégrante de tout ce qui se construit aujourd'hui. La question du syndicalisme retraité doit être posée dans les syndicats d'actifs. Son utilité est manifeste notamment pour les négociations ARRCO/AGIRC.

De plus, la part de la mutuelle n'étant plus prise en charge par l'entreprise, les retraités sont en difficulté, et tout particulièrement les femmes qui se retrouvent avec des pensions très en deçà de celles des hommes.

Depuis 2014, de belles luttes ont été menées à partir des revendications des retraités, dans l'unité avec neuf organisations syndicales et associatives. L'entreprise, donc le syndicat des actifs, est le lien entre tous et donne des perspectives de revendications, d'actions et de renforcement.

Le 51e congrès confédéral a débattu de la question du syndicalisme retraité, et a réaffirmé que chaque syndiqué compte pour un. Cela vaut pour les actifs, mais aussi pour les camarades retraités. C'est pourquoi la cotisation de 1 % est valable aussi pour eux.

Anticiper le renforcement de la fédération

Un collectif fédéral « Politique des Cadres » a été réactivé dans le cadre de la préparation du 40e congrès, et compte 7 membres issus des différents secteurs fédéraux. Une activité régulière a été mise en place, afin d'apporter un appui à la direction fédérale, pour avoir une cohérence et une vision globale de l'émergence de nouveaux dirigeants.

Environ 3 000 syndiqués partent chaque année à la retraite. Nous nous devons d'organiser le renouvellement dans notre Fédération, ce qui implique d'anticiper les évolutions majeures et nécessaires de notre politique des cadres.

LES JEUNES MÉTALLOS ONT LARGEMENT CONTRIBUÉ À FAIRE MASSE DANS LES CORTÈGES PARTOUT EN FRANCE, PARFOIS EN SE METTANT EN SCÈNE MUNIS DE BOULETS D'ESCLAVES. TOUT UN SYMBOLE…

Notre Fédération fournit un grand nombre de dirigeants à la Confédération. Cela nécessite de préparer l'évolution de camarades vers de nouvelles responsabilités.

Le collectif a pour objectif de visualiser les besoins d'évolution de l'animation collective à chaque niveau structurant de la Fédération. Former et préparer un camarade aux responsabilités prend du temps, nous devons compter 3 à 5 ans d'accompagnement.

La Fédération mobilise des moyens importants pour privilégier le travail au plus près de nos syndicats. Près de 80 camarades bénéficient d'un détachement fédéral, totalement ou à mi-temps, afin de leur permettre d'assumer leurs responsabilités pour développer l'activité revendicative dont nos syndicats ont besoin.

Rien n'est fait, de la part du gouvernement ou du patronat, pour favoriser un appel d'air et développer l'activité syndicale. C'est pourquoi le collectif a pour objectif d'optimiser ces moyens pour la mise en œuvre des orientations décidées au congrès, et pour la recherche de futurs dirigeants ou animateurs fédéraux.

2017_Bilan_Activite.indd 15 20/07/2017 10:10:57

Humanis
Protéger c'est s'engager

Retraite
Prévoyance
Santé
Epargne
Dépendance

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60* C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Catherine Jousse**
catherine.jousse@humanis.com

humanis.com

FRED & FARID | 佛雷德佛瑞德 © Aurelien Chauvaud. *Source : En 1956, la CRI (institution à l'origine du groupe Humanis) permet la mise en place des premiers accords de protection sociale dans l'entreprise.

GIE HUMANIS Assurances De Personnes Groupement d'Intérêt Economique Immatriculé au RCS de NANTERRE sous le n°753 188 333 Siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 MALAKOFF.